### Liste ECOLE / RPI

* = · · = = · · · ·					
NOM	RPI Beuxes, Messemé, Sammarçolles	DATE DE LA REUNION			
COMMUNE (S)	Beuxes, Messemé, Sammarçolles	07 / 05 / 2020			

## **Participants**

☑: présent.e, □: excusé.e

Représentantes des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Capelle ☑  Mme Dessaint ☑  Mme Bontemps ☑  Mme Roy ☑	- Présidente Stéphanie Masson Ø  - Enseignantes Juliette Suire Ø Marion Croisé □ Noéline Bonnet □  - IEN Annie Jussaume □	M. Robert, maire de Beuxes   M. Monerris, adjoint de Beuxes   M. Archambault, maire de Sammarçolles   Mme Berton, adjointe de Sammarçolles   Sammarçolles	Invité.s  Mme Fleuriau, adjointe de Beuxes ☑  Mme François, conseiller de Messemé ☑  Mme Maillard, adjointe de Messemé ☑  Mme Delaite, surveillante de car et de cantine à Beuxes ☑  Mme Lardin, cantinière de Beuxes ☑  Mme Amirault, cantinière de Beuxes ☑  Mme Arnaud, surveillante de cantine à Crué ☑

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Suire

# Ordre du jour

Organisation pour l'ouverture des écoles au mois de mai

L'Ouverture des deux écoles du RPI est prévue le jeudi 14 mai.

Mme Masson expose les grands points du protocole sanitaire et s'assure auprès de chacune des mairies que chaque point est validé.

## Ecole de Beuxes :

Les deux enseignantes seront en présentiel.

Les classes ont été réaménagées : certains meubles ont été enlevés.

La capacité d'accueil est de 13 / 14 élèves par classe selon la mairie.

L'inspection demande qu'il y ait bien 4 m² pour chaque élève, ce qui réduit la capacité d'accueil à 10 élèves par classe.

La mairie indique que le protocole mentionne le mot « environ 4 m² ».

Ce point mérite d'être éclairci.

25 élèves sur 40 ont souhaité reprendre l'école : 13 élèves dans la classe de CE1 / CE2, 12 élèves dans la classe de CM1 / CM2.

1

Selon le nombre de places retenu, l'école accueillera tous les jours ou un jour sur deux les élèves.

Les horaires de l'école ne changent pas.

Les élèves de Mme Suire rentreront par le portail habituel de l'école, les élèves de Mme Masson rentreront par la porte en bois, côté rue maison neuve.

La mairie met à disposition un agent communal dans l'école pour la journée, pour le lavage des mains et la désinfection des locaux à la pause méridienne.

Des croix ont été peintes dans la cour pour faciliter la gestion des élèves à l'entrée et à la sortie des classes.

Les récréations se feront par groupe classe.

Un distributeur de papiers à usage unique va être installé dans les toilettes des adultes.

### Ecole de Crué:

La maîtresse des PS / MS sera en distanciel et la maîtresse de GS / CP sera remplacée pour raison de santé.

La capacité d'accueil est de 9 élèves par classe.

Un remplaçant accueillera les 9 élèves volontaires sur 46.

Les enfants auront classe toute la semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## **Cantine scolaire:**

Il est demandé aux personnels de lire le protocole sanitaire.

Beuxes: Les deux premières semaines, la cantinière fera les repas.

La cantine a été réaménagée : les tables sont disposées de façon à laisser la distance nécessaire entre les enfants

Un seul service de cantine sera fait.

*Crué* : il y a un mètre de distance entre les enfants dans la cantine. Les tables de la cantine sont disposées de façon à respecter la distanciation physique.

## **Transport scolaire:**

Il sera assuré.

Beuxes : les élèves qui arriveront le matin par le car entreront les premiers par l'entrée principale.

Pour la sortie de 16h30, les élèves qui prennent le car sortiront les premiers.

*Crué*: Les enfants qui prennent le car rentreront au portail habituel.

Les parents vont être informés très rapidement par mail, des modalités de réouverture et des dispositions sanitaires à respecter (distanciation, prise de température...).

En l'absence de prêt de matériel, il sera demandé aux enfants d'apporter une bouteille d'eau pour boire à la récréation, un paquet de mouchoirs et leur matériel personnel de travail.

Fait à Beuxes Le 10 mai 2020

La présidente du Conseil d'Ecole : Mme Masson La secrétaire de séance : Mme Suire